

# En cas de santé défaillante, le pape François a déjà signé une lettre de démission

Par Le Figaro avec AFP

Publié à l'instant



Le souverain pontife, qui a eu 86 ans samedi, a déjà dit dans le passé qu'il renoncerait à la papauté an cas de problèmes de santé.

Filippo MONTEFORTE / AFP

Le pape François a révélé, dans une interview publiée dimanche, avoir signé, il y a près de dix ans, une lettre de démission pour le cas où des problèmes de santé l'empêcheraient de remplir ses fonctions. Le souverain pontife, qui a eu 86 ans samedi, a déjà dit dans le passé qu'il renoncerait à la papauté an cas de problèmes de santé.

Dans une déclaration au quotidien espagnol *ABC*, le pape dit avoir déjà signé une lettre de démission et l'avoir remise au secrétaire d'État du Vatican, Mgr Tarcisio Bertone, avant que ce dernier ne prenne sa retraite en 2013. *«J'ai signé la démission et lui ai dit: +en cas d'empêchement médical ou autre, voici ma démission. Vous l'avez+»*, a déclaré le souverain pontife.

À la question du journaliste lui demandant s'il souhaitait que cette information soit connue, François a répondu: *«c'est pour cela que je vous le dis»*, précisant ne pas savoir ce que Bertone avait fait par la suite de cette lettre. Le pape souffre d'une affection inopérable du

genou qui l'a contraint ces derniers mois à se déplacer en fauteuil roulant. Il a dû annuler ou réduire ses activités à plusieurs reprises au cours de l'année écoulée en raison de la douleur, et avait reconnu, dans une interview en juillet, qu'il devait ralentir ses activités.

*«Je pense qu'à mon âge et avec cette contrainte, je dois me préserver un peu pour pouvoir servir l'Église. Ou, au contraire, réfléchir à la possibilité de me retirer»*, avait-il déclaré. Le prédécesseur de François, Benoît XVI, a démissionné en 2013 en raison d'une santé défaillante, et vit désormais au Vatican.